avidsen
Simplicity & Comfort

V2

Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée

Réf. 100347

Notice d'installation et d'utilisation

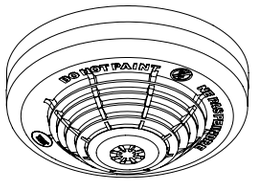

CE 0333 08
D.A.A.F. certifié CE DPC EN14604
N° de certificat : 0333 CPD292 001 08
D.A.A.F. certifié NF N° DAAF00007-1/AB/D9

NF
Adhésion à un éco organisme N° ERP-F292
Il est impératif de conserver la notice de ce produit pendant toute sa durée de vie.

• ASSISTANCE ET CONSEILS

avidsen +33 (0)892 701 389

Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 19H.
Le samedi de 9H30 à 12H30 et de 14H à 18H.
Assistance téléphonique audiotel 0,337 € TTC/min.

• PRESENTATION

Conçu pour les appartements, les maisons individuelles, ce détecteur détecte les particules de fumées provenant d'un début d'incendie et vous avertit par l'émission d'un puissant signal sonore normalisé.
Ce signal sonore ne s'arrête que lorsque le détecteur ne détecte plus la présence de fumée (effet Tyndall).
Ce détecteur fonctionne sur la base d'une technologie optique.
Facile à installer, nous vous invitons cependant à lire attentivement les pages suivantes afin de tirer le meilleur parti des possibilités de ce détecteur.

• CARACTERISTIQUES

Tension nominale : 9V
Courant en alarme : 25mA
Puissance sonore suivant un angle de 30° à 3m : 85dB

ATTENTION : ce détecteur ne détecte pas la chaleur, les gaz ou les flammes.

• CONSEIL D'IMPLANTATION

• INSTALLATION MINIMALE

• Un détecteur par étage (de préférence dans les couloirs et les cages d'escalier)
Note : privilégier les zones d'accès aux chambres
• Un détecteur dans les locaux à risque (ex : cuisine)

• INSTALLATION OPTIMALE

• Un détecteur par pièce

• APPARTEMENT

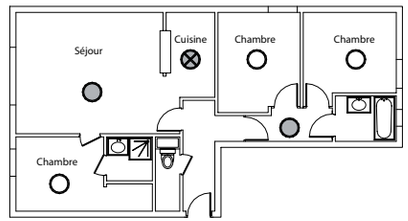

Protection minimale conseillé
Protection optimum
Précaution d'implantation

• MAISON INDIVIDUELLE

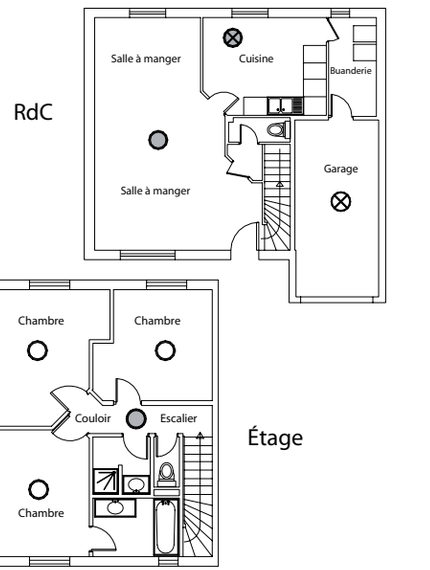

• PRECAUTIONS D'INSTALLATION

Pour éviter les fausses alarmes

• PHENOMENES PERTURBATEURS

• Condensation : éviter d'installer ce détecteur dans les salles de bains et les buanderies.

• Fumées parasites : éloigner au maximum ce détecteur de tous appareils générant des fumées (plaques de cuisson, four, pot d'échappement...)

• S'assurer de la bonne ventilation du local.

• Exemple d'installation dans une cuisine :

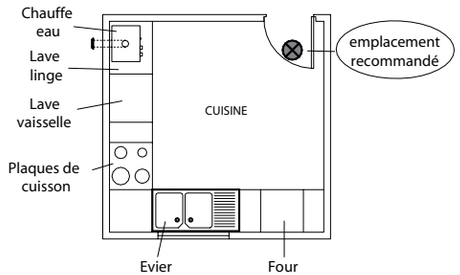

• Dilution des fumées : éloigner de 1 mètres minimum le détecteur des sources de ventilation (climatisation, chauffage, fenêtres...°

• Poussières : vérifier que le local n'est pas trop poussiéreux (combles, garages, grenier, atelier...)

• Température : installer le détecteur dans un local où la température varie entre +55°C maxi et 0°C mini

• REGLES DE POSE

• POSITIONNEMENT OPTIMAL

• Au plafond, au centre de la pièce

• POSITIONNEMENT ACCEPTABLE

• Contre le mur, en partie haute avec une distance comprise entre 10cm min et 30cm max du plafond
• Respecter les distances minimales indiquées ci dessous

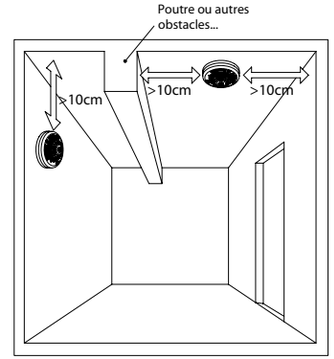

• LOCAUX DISPOSANT D'UNE MAUVAISE ISOLATION THERMIQUE

• En cas de forte chaleur, une couche d'air chaud se crée en partie supérieure de locaux mal isolés et peut perturber l'accès des fumées au détecteur.
Favoriser l'implantation décrite ci dessous :

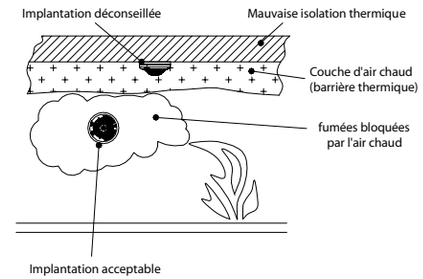

• CHARPENTES DE TYPE «CATHEDRALE»

• Disposer le détecteur sur un des pans de la charpente à une distance comprise entre 10 et 100cm, d'un ligne passant par le point le plus haut du faîtage.

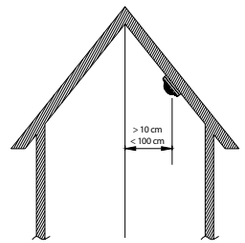

• COULOIR DE GRANDE LONGUEUR

• Dans les couloirs d'une longueur supérieure à 10 mètres, implanter au moins deux détecteurs. Répartir les détecteurs le plus régulièrement possible en privilégiant les zones à proximité des chambres et des escaliers.

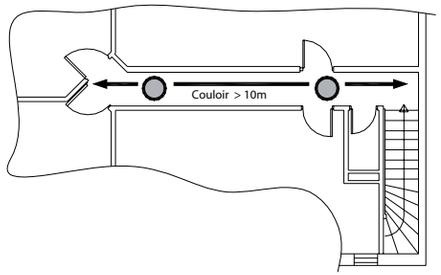

• FIXATION

• OUTILLAGE NECESSAIRE

• 1 perceuse, 1 mèche 4mm et 2 vis 4mm (fournies)

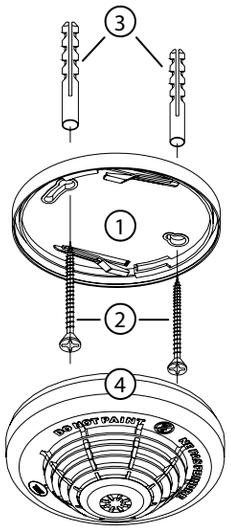

• Fixer l'embase ① sur un support en utilisant les vis ② et les chevilles ③ fournies.
• Positionner la pile dans son logement.
• Verrouiller la tête ④ sur l'embase en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

<u>ATTENTION :</u> sans la présence de la pile, la tête de détection du détecteur ne peut être verrouillée.

• REMPLACEMENT DE LA PILE

Lorsque la pile est déchargée, le détecteur émet un bip sonore et un clignotement toutes les 12 secondes.

• Dévisser la tête de détection du détecteur.

• Raccorder la pile neuve sur le connecteur.

• Insérer la pile dans son logement, le détecteur émet 3 bip sonore à la remise sous tension.

• Visser la tête de détection du détecteur sur le socle.

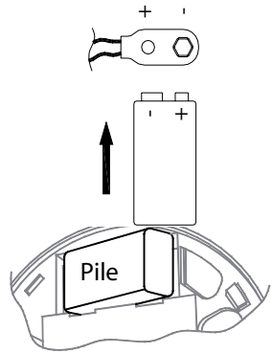

• TYPES DE PILE A UTILISER

• <u>Type de pile :</u> 9V (MN 1604 -6LR61)
• <u>Autonomie de la pile :</u> 1 an

• <u>Type de pile :</u> 9V Lithium Type A9V (U9VL)
• <u>Autonomie de la pile :</u> 5 ans

<u>ATTENTION :</u> ne pas utiliser de piles salines rechargeables.

<u>Précisions relatives à la protection de l'environnement :</u>
Le consommateur est tenu par la loi de recycler toutes les piles et tous les accus usagés. Il est interdit de les jeter dans une poubelle ordinaire!

Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants Cd= cadmiun, Hg= mercure, Pb= plomb. Il est possible de restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer.

Ne pas laisser les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants. Les conserver dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consulter immédiatement un médecin ou se rendre à l'hôpital! Faire attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a risque d'explosion!

• TEST

• TEST ELECTRIQUE

Ce test a pour but de vérifier que le détecteur est toujours opérationnel.
Nous vous recommandons de tester le fonctionnement du détecteur une fois par mois et systématiquement après le remplacement de la pile.

• Appuyer sur le bouton «TEST», ① 3 bips sonores retentissent.

• Le voyant rouge ② s'allume trois fois.

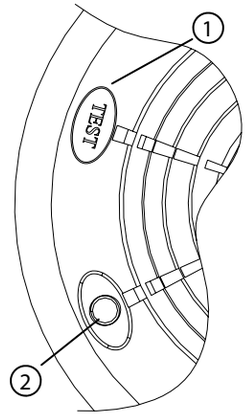

• TEST FONCTIONNEL (FACULTATIF)

Ce test a pour but de vérifier que le détecteur est toujours apte à détecter les particules de fumée.
Nous vous recommandons d'effectuer ce test une fois tous les six mois.

• Vaporiser l'aérosol de la bombe test (non fournie) vers le détecteur pendant une seconde

• Vérifier que le voyant s'allume et que le signal sonore retentit.

• Ventiler le détecteur pour stopper l'alarme.

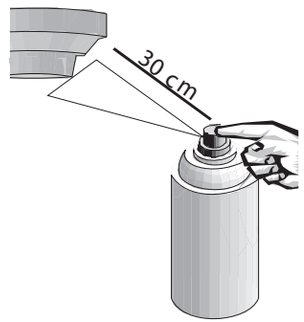

<u>ATTENTION :</u> ne jamais utiliser un aérosol autre que celui prescrit par Avidsen.

• MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Retirer la poussière accumulée sur les ailettes de la tête de détection à l'aide d'un aspirateur ou d'un chiffon anti-statique.
Nettoyer l'ensemble du détecteur à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon légèrement humide.

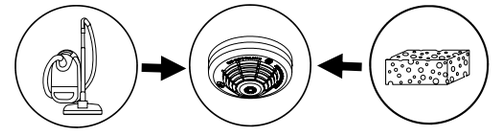

• RECYCLAGE

Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.

• CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie 2 ans (sauf la pile)

• LISTE DES CARACTERISTIQUES NF CERTIFIEES

• Dispositif anti-verrouillage du détecteur sur son embase en l'absence de pile 9V.
• Autonomie : 1 an avec pile 9V alcaline, et 5 ans avec pile 9V au lithium.